
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 26 mars 2025 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville, et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Émilie Thuillier, Présidente du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
M. Alex Norris, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Habitation et économie
Mme Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Despina Sourias, Conseillère associée
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE25 0421

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 mars 2025 en y retirant les points 12.001 à 12.006, 20.010, 20.011, 20.013, 40.003 et 40.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE25 0422

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Orange paysagement inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la plantation et le remplacement des frênes abattus sur des propriétés privées, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 338 601,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20771;
- 2- d'autoriser une dépense de 33 860,14 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépenses de 50 790,21 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1256628001

CE25 0423

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Complexe Enviro Connexions ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le traitement par compostage de résidus organiques (résidus verts), pour une période de 34,5 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 609 515,27 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-20836;
- 2- d'autoriser une dépense de 184 604,72 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 118 399,54 \$, taxes incluses, à titre de budget d'ajustement des prix (indexation);
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Complexe Enviro Connexions ltée;
- 5- d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 441 498,69 \$ pour 2026, de 477 984,37 \$ pour 2027 et de 513 649,12 \$ pour 2028, pour un ajustement total de 1 433 132,18 \$;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1259735001

CE25 0424

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure trois ententes-cadres avec Matériaux Paysagers Savaria ltée, plus bas soumissionnaire conforme pour les lots 1, 2 et 3, d'une durée de 36 mois, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des mélanges de terreau, de sable et de compost, pour la somme maximale indiquée en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20828 et au tableau de prix reçu joint :

Firme	Lot	Montant (taxes incluses)
Matériaux Paysagers Savaria ltée	1	2 461 652,12 \$
Matériaux Paysagers Savaria ltée	2	460 841,36 \$
Matériaux Paysagers Savaria ltée	3	494 158,07 \$

2- d'autoriser une dépense de 246 165,21 \$, taxes incluses, pour le lot 1, de 46 084,14 \$, taxes incluses, pour le lot 2 et de 49 415,81 \$, taxes incluses, pour le lot 3, à titre de budget de variation de quantités;

3- de procéder à une évaluation du rendement de Matériaux Paysagers Savaria ltée pour les lots 1, 2 et 3;

4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1254983001

CE25 0425

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de 30,5 mois pour le groupe A et de 18,5 mois pour le groupe B, par lesquelles Tech-Mix, division de Bau-Val inc., seul soumissionnaire, ce dernier ayant présenté une soumission conforme par groupe, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des enrobés bitumineux à froid et tièdes, pour une somme maximale de 540 487,55 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20811 :

<u>Firmes</u>	<u>Lots</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Tech-Mix, division de Bau-Val inc.	Groupe A - Enrobés tièdes	302 970,62 \$
Tech-Mix, division de Bau-Val inc.	Groupe B - Enrobés à froid	167 018,55 \$

2- d'autoriser une dépense de 70 498,38 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et de la ville liée participante, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1245437004

CE25 0426

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure deux ententes-cadres avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les lots 1 et 3, d'une durée de 24 mois, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, un service de location, de livraison et d'entretien de toilettes chimiques portatives, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-20835 :

Firmes	Lots	Montant (taxes incluses)
Sanibert inc.	1	421 473,06 \$
9363-9888 Québec inc. (Sanivac)	3	416 347,47 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 125 673,08 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Sanibert inc. et 9363-9888 Québec inc. (Sanivac) pour les lots 1 et 3;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler;

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure trois ententes-cadres avec 9363-9888 Québec inc. (Sanivac), plus bas soumissionnaire conforme pour les lots 2, 4 et 5, d'une durée de 24 mois, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, un service de location, de livraison et d'entretien de toilettes chimiques portatives, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-20835;

Firme	Lots	Montant (taxes incluses)
9363-9888 Québec inc. (Sanivac)	2	633 483,51 \$
9363-9888 Québec inc. (Sanivac)	4	522 509,64 \$
9363-9888 Québec inc. (Sanivac)	5	608 723,64 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 264 707,53 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de 9363-9888 Québec inc. (Sanivac) pour les lots 2, 4 et 5;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1259841001

CE25 0427

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer la deuxième option de prolongation de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2025 et d'autoriser une dépense additionnelle de 3 556 129,83 \$, taxes incluses, pour les travaux généraux d'entretien couvrant divers bâtiments de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Roland Grenier construction ltée (CG22 0502), majorant ainsi le montant total de la dépense de 11 422 968,61 \$ à 14 979 098,44 \$, taxes incluses :

<u>Firmes</u>	<u>Lot</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Roland Grenier Construction Ltée	1	689 396,94 \$
Roland Grenier Construction Ltée	2	1 218 361,48 \$
Roland Grenier Construction Ltée	3	358 341,61 \$
Roland Grenier Construction Ltée	4	1 290 029,80 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 711 225,97 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses à même le budget de fonctionnement de la Direction de la gestion immobilière et de l'exploitation, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1257157003

CE25 0428

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de 12 mois, par lesquelles La Compagnie de Location d'Autos Entreprise Canada, seul soumissionnaire, ce dernier ayant présenté une soumission conforme pour chacun des lots, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, la location à court terme de deux camions nacelles d'une hauteur nominale de 60 pieds, sans opérateur et avec entretien, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-20839 :

<u>Firmes</u>	<u>Lots</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
La Compagnie de Location d'Autos Entreprise Canada	Lot 1 - Location court terme d'un camion nacelle d'une hauteur nominale de 60 pieds, sans opérateur et avec entretien. Devis LCE285X24C11.	109 396,41 \$
La Compagnie de Location d'Autos Entreprise Canada	Lot 2 - Location court terme d'un camion nacelle d'une hauteur nominale de 60 pieds, sans opérateur et avec entretien. Devis LCE285X24C11.	109 396,41 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 21 879,28 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1257567004

CE25 0429

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Insituform Technologies Limited, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro et de Saint-Laurent, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 557 557 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 519205;
- 2- d'autoriser une dépense de 255 755,70 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 43 115,63 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Insituform Technologies Limited;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1257231009

CE25 0430

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à la Société du parc Jean-Drapeau, un contrat de gré à gré pour la coordination générale des célébrations du 50^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal en 2026, pour une somme maximale de 125 000 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver le projet de convention de services entre la Ville de Montréal et cet organisme, à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1254141001

CE25 0431

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et ACFAS inc. pour l'exposition des photos finalistes du concours « La preuve par l'image 2025 » devant le Biodôme, du 4 mai au 16 novembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1255807001

CE25 0432

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de convention de modification du bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Le centre des organismes communautaires, pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} août 2025 un local au 4^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie de 1 194,8 pieds carrés, à des fins communautaires, pour un loyer total de 38 712,72 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de modification du bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1258682003

CE25 0433

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE24 1262;

de recommander au conseil municipal :

d'abroger la résolution CM24 0833;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'abroger la résolution CG24 0457;
- 2- d'approuver un projet d'amendement du bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2024, des parcelles de terrain constituées des lots 1 005 865 et 1 669 384 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 15 722 pieds carrés, à des fins d'un lien cyclable situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à l'intérieur de l'emprise de la voie ferrée près de l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Albert-Hudon, aussi connu sous le nom de parc-nature du Ruisseau-De-Montigny, pour un loyer total de 174 290,60 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'amendement du bail;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1245323007

CE25 0434

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 2 000 \$ à ACFAS inc. pour le projet « La Preuve par l'image », édition 2025;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1255807002

CE25 0435

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'avenant 1 à l'Entente de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2023-2025 (CG23 0152) conclue avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec afin d'en prolonger la durée jusqu'au 31 mars 2027 et de porter le montant total à 1 075 000 \$, majorant ainsi de 325 000 \$ la valeur de l'Entente;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 250 000 \$ réparti entre 2025 et 2026 selon les informations financières inscrites au dossier, équivalent à 100 % du montant de la subvention attendue pour répondre aux besoins en matière de compétences d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1257956001

CE25 0436

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier aux organismes ci-après désignés pour leurs projets, pour un montant total de 1 792 500 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2025 selon les informations suivantes :

Volet	Nom légal de l'organisme	Nom complet du festival ou de l'événement	Montant 2025
II	100Lux	Festival 100Lux	12 000 \$
II	À Portée De Mains	Festival des saveurs interculturelle de Saint-Michel	5 500 \$
II	Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal – Centre Prisme (AIR-SOM / Centre Prisme)	Festival Expressions Artistiques d'ici et d'ailleurs (FEAIA)	10 350 \$
II	Afrique Plurielle	Festival international d'humour africain AFRIKIRI	6 000 \$

I	Alchimies, Créations et Cultures	Festival du Monde Arabe (FMA)	47 200 \$
II	Alchimies, Créations et Cultures	Festival Orientalys	30 000 \$
I	Art Souterrain	Festival Art Souterrain	41 500 \$
I	Association pour la recherche électro-acoustique du Québec (ACREQ – ELEKTRA)	Festival ELEKTRA 2025	39 500 \$
II	Association universelle pour la promotion des noirs de Montréal	Québécois Noirs : à la découverte de l'art, de la littérature et du patrimoine de la diaspora africaine	5 500 \$
II	ATSA	LA FERME - ou comment nourrir un futur intelligent?	10 000 \$
I	Bach-Académie de Montréal	Festival Bach Montréal	17 000 \$
I	Casteliers	Festival international de Casteliers	27 000 \$
II	Centre communautaire Bon courage de Place Benoit	Festival Bon courage	4 000 \$
II	Centre culturel Kabir	FESTIVAL DES FILMS DE L'ASIE DU SUD DE MONTRÉAL	6 624 \$
II	Centre culturel Kabir	FESTIVAL NEXGEN MULTIARTS	4 000 \$
II	Centre culturel vietnamien du Canada	Semaines culturelles vietnamiennes	6 000 \$
II	Centre des musiciens du monde	Musiques sous un arbre	13 500 \$
I	Cinémathèque québécoise	Les Sommets du cinéma d'animation	12 000 \$
II	Cirque Hors Piste	Carnaval de cirque social	9 600 \$
II	Compagnie Théâtre Créole	FESTITHÉÂTRECRÉOLE/ FESTITEYATKREYOL	6 000 \$
III	Congrès national des Italo-Canadiens (région Québec)	ItalfestMTL	33 000 \$
II	Convention Internationale de la Culture Urbaine (C.I.C.U.)	Festival Under Pressure : 30 ^e anniversaire	13 500 \$
I	Coup de cœur francophone	Coup de cœur francophone	49 000 \$
I	Créations ETC.	Festival vue sur la Relève	23 000 \$
I	Danse Imédia O.S.B.L. / Festival Quartiers Danses	Festival Quartiers Danses	40 000 \$
II	Diffusion culturelle FIKA(S)	Festival nordique et scandinave FIKA(S)	8 050 \$
I	Diffusions gaies et lesbiennes du Québec	image+nation. festival film LGBT2SQueer Montréal	27 000 \$
II	D'un œil différent	D'un œil différent	6 000 \$
II	Festival Accès Asie	Festival Accès Asie	30 000 \$
I	Festival BD de Montréal	Festival BD de Montréal	32 000 \$
II	Festival de contes Il était une fois... (Festilou)	Festival de contes Il était une fois... (Festilou)	14 400 \$
I	Festival de films CINEMANIA	Festival de films CINEMANIA	55 000 \$
II	Festival de l'Inde	Ratha-Yatra, un Festival de l'Inde Védique	5 000 \$
I	Festival de musique de chambre de Montréal	Festival de musique de chambre de Montréal	26 000 \$
I	Festival des arts de ruelle	Festival des arts de ruelle	33 000 \$
III	Festival du nouveau cinéma de Montréal	Estival du nouveau cinéma	27 000 \$
II	Festival Filministes	Festival Filministes	25 200 \$
II	Festival Haiti en Folie	19 ^e Festival Haiti en Folie	13 500 \$
I	Festival interculturel du conte de Montréal	Festival interculturel du conte de Montréal	33 600 \$
I	Festival international de projection illusionniste de Montréal (MAPP MTL)	MAPP_MTL 2025	4 000 \$
I	Festival International du Film Black de Montréal	21 ^e Festival Intl du Film Black de Montréal	23 056 \$
II	Festival International du Film Ethnographique du Québec, Ville de MTL	Festival International du Film Ethnographique du Québec, Ville de Montréal	12 210 \$
I	Festival international du film pour enfants de Montréal	28 ^e édition du Festival international du film pour enfants de Montréal	45 600 \$

I	Festival International du Film sur l'art (FIFA)	Festival International du Film sur l'art (FIFA)	55 000 \$
I	Festival Jack Of All Trades (JOAT) international	JOAT festival international de street dance	22 000 \$
II	Festival Triste	Festival Triste	9 200 \$
I	Festival international de la littérature	Festival international de la littérature (FIL)	39 000 \$
II	Fierté littéraire	Programmation Fierté littéraire 2025	16 000 \$
II	Fondation Afromonde	Festival Afromonde	12 500 \$
II	Fondation Fabienne Colas	14 ^e Festival Fondu au Noir	8 970 \$
II	Fondation LatinArte	Festival LatinArte	19 800 \$
II	Fondation Massimadi	Festival Massimadi films et arts Afro-LGBTQI+	19 200 \$
I	Fondation Metropolis bleu	Festival littéraire international Metropolis bleu 2025	35 000 \$
I	Groupe Le Vivier	La Semaine du Neuf - Festival des musiques de création - 3 ^e édition	4 000 \$
II	Harlem du Nord	Festival Hip hop, fête de quartier 3 ^e édition	5 500 \$
I	Jamais Lu	24 ^e Festival du Jamais Lu	27 000 \$
III	La Maison de la Barbade de Montreal inc.	Festival Carimas de Montreal	30 000 \$
I	LA MÈCHE COURTE arts vivants	LA MÈCHE COURTE	10 000 \$
I	LA SERRE - arts vivants	OFFTA, festival d'arts vivants	30 000 \$
I	La Société de musique contemporaine du Québec	Festival Montréal/Nouvelles Musiques	54 000 \$
II	Le Strict Minimum	Festival Minifest	9 200 \$
I	Les Concerts Lachine	Festival de musique de Lachine	6 000 \$
II	Les Filles électriques	Festival Phénomèna	28 800 \$
I	Maison de la poésie / Festival de la poésie de Montréal	Festival de la poésie de Montréal	24 000 \$
II	Maison de l'amitié de Montréal	Les Journées Brésiliennes	6 000 \$
I	Montréal Baroque inc.	Festival Montréal Baroque	14 000 \$
II	Montréal la plus heureux	Festival Novembre en couleur - 4 ^e édition	6 000 \$
III	MURAL	Festival MURAL	30 000 \$
II	Opération Culture et Festivités de L'Ouest	Dame Festive	5 500 \$
III	Orchestre Métropolitain	L'OM au pied du Mont-Royal	35 000 \$
II	PAAL Partageons le monde	Festival Dia de muertos MTL 2025	17 300 \$
I	Petits bonheurs Diffusion culturelle	Festival Petits bonheurs	23 000 \$
III	Piknic Électronik	Village au Pied-du-Courant – édition 2025	14 365 \$
I	Plein(s) Écran(s)	Festival Plein(s) Écran(s)	9 775 \$
II	Productions Chez Nous	Festival La Chasse-Balcon : 10 ^e anniversaire	10 000 \$
I	Rencontres internationales du documentaire de Montréal	Rencontres internationales du documentaire de Montréal	54 000 \$
II	Société de Promotion et de Diffusion des Arts et de la Culture (S.P.D.A.C inc.)	Mtl en Arts	28 800 \$
I	Société des arts libres et actuels (SALA)	Suoni Per Il Popolo	31 200 \$
II	Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise / EspaceTrad	Festival Trad Montréal	10 000 \$
II	Société québécoise d'Ensemble-claviers	Les Printemps Slaves	12 000 \$
I	Théâtre MainLine	Festival Fringe de Montréal	22 000 \$

III	Un goût des Caraïbes inc.	Festival Un Goût des Caraïbes 2025 – Célébration du 80 ^e anniversaire de Bob Marley (Édition Reggae)	10 000 \$
III	United Irish Societies of Montreal Inc.	Défilé de la Saint-Patrick de Montréal	30 000 \$
I	VIVA! Art Action Montreal	VIVA! Art Action 9 ^e édition	9 600 \$
II	Voies culturelles des faubourgs	Festival des Faubourgs	6 000 \$
I	Vues d'Afrique	Festival international de cinéma Vues d'Afrique	50 400 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1256370004

CE25 0437

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à l'organisme Vivre en ville, pour l'organisation de la 9^e édition du Rendez-vous Collectivités viables qui se tiendra à Montréal le 10 juin 2025;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1258514001

CE25 0438

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 35 000 \$ à Cyclo-Club Lachine pour la tenue des Mardis cyclistes de Lachine pour l'année 2025;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1259622004

CE25 0439

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ au Bureau du cinéma et de la télévision du Québec pour les années 2024 et 2025;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1258414001

CE25 0440

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 600 000 \$ en 2025 et 600 000 \$ en 2026 au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, afin de contribuer à prévenir la radicalisation menant à la violence, les actes à caractères haineux ou la polarisation sociale et les violences armées;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1249703001

CE25 0441

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Loïselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'infrastructures devant alimenter les habitations modulaires mobiles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 409 581,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15953;
- 2- d'autoriser une dépense de 40 958,12 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Loïselle inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1255386002

CE25 0442

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Loïselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'infrastructures devant alimenter les habitations modulaires mobiles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 491 839,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15954;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de Loïselle inc.;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1255386003

CE25 0443

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la signature de l'entente de financement de 1 000 000 \$ avec Santé Québec, agissant par l'entremise du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, à être ratifiée par le conseil municipal, qui vise à soutenir le projet d'achat de l'église Sainte-Bibiane, dans le cadre du programme « Vers un chez soi - Volet communauté désignée ».

de recommander au conseil municipal :

- 1- de ratifier l'entente de financement de 1 000 000 \$ avec Santé Québec, agissant par l'entremise du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, qui vise à soutenir le projet d'achat de l'église Sainte-Bibiane, dans le cadre du programme « Vers un chez soi - Volet communauté désignée »;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser la Direction générale à affecter ce montant pour la réalisation du projet prévu dans la cadre de l'entente, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1257058001

CE25 0444

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la signature de la Quittance mutuelle et finale liée au contrat relatif à la fourniture d'équipements dans le cadre du plan Verre l'innovation de Éco Entreprise Québec et résiliation.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1259920004

CE25 0445

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la signature par le directeur général de la Ville de Montréal de la convention d'aide financière de 1 250 000 \$ avec le ministre de la Langue française à être ratifiée par le conseil municipal, qui vise à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser la signature par le directeur général de la Ville de Montréal de l'avenant n° 1 à la convention financière de 1 500 000 \$ avec le ministre de la Langue française à être ratifié par le conseil municipal, qui vise à prolonger l'entente conclue le 29 mars 2023 avec le ministère de la Langue française.

de recommander au conseil municipal :

- 1- de ratifier la convention d'aide financière de 1 250 000 \$ avec le ministre de la Langue française, qui vise à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal;
- 2- de ratifier l'avenant n° 1 à la convention financière de 1 500 000 \$ avec le ministre de la Langue française, qui vise à prolonger l'entente conclue le 29 mars 2023 avec le ministère de la Langue française;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant, et d'autoriser la Direction générale à affecter ce montant pour la réalisation des projets prévus dans la cadre de l'entente, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1259939001

CE25 0446

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de déposer la reddition de compte pour les projets ayant fait l'objet d'une aide financière dans le cadre de l'entente conclue avec le ministère de la Langue française pour la période 2022-2025;
- 2- d'autoriser la réception du dernier versement de 50 000 \$ du ministère de la Langue française;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser la Direction générale à affecter ce montant pour la réalisation des projets prévus dans l'entente, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1259939002

CE25 0447

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de sécurisation et de réfection de certaines pistes cyclables existantes localisées sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, dans le cadre du programme de maintien du réseau cyclable 2025, conformément au deuxième alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1259796002

CE25 0448

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le guide et l'appel de projets 2025 pour les organismes à but à non lucratif pour la célébration du 50^e anniversaire des Jeux olympiques de 1976, pour la période du 18 avril au 31 décembre 2025;
- 2- de réserver une somme maximale de 200 000 \$ à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1256549002

CE25 0449

Vu la résolution CA25 27 0038 du conseil d'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve en date du 3 mars 2025;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget 2025 de la Ville de Montréal afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, d'une subvention de 63 000 \$ pour 2024-2025 provenant du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme « Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026 » pour le projet visant les 8 à 12 ans à la bibliothèque Langelier, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);
- 2- d'augmenter le budget 2025 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en conséquence de la réception de cette somme.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1259577001

CE25 0450

Vu la résolution CA25 210048 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 11 mars 2025;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville de Montréal afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Verdun, d'une contribution financière de 49 215 \$ provenant de Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM), dans le cadre du programme Circonflexe, volet « Point de service », pour le déploiement du projet de prêt de matériel et d'équipement, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)
- 2- d'autoriser l'augmentation de l'enveloppe budgétaire des revenus et dépenses de 2025 de l'arrondissement de Verdun;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1259017001

CE25 0451

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) d'une contribution additionnelle de 6 553 571,89 \$ concernant la contribution municipale à l'ARTM et l'initiative tarifaire visant à offrir la gratuité d'accès aux services de transport en commun pour les résidents de l'agglomération de Montréal âgés de 65 ans et plus;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1259135001

CE25 0452

Vu la résolution CA25 170045 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en date du 10 mars 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire net de 2 460 \$ en provenance du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce vers le Service des technologies de l'information pour l'année 2025 afin d'acquérir quatre licences Microsoft Team Room;

- 2- d'autoriser l'ajustement récurrent de ce même montant à la base budgétaire à compter de l'année 2026;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1259060002

CE25 0453

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la signature par le directeur général de la Ville de Montréal de la convention d'aide financière de 1 500 000 \$ avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, agissant par l'entremise de la ministre de la Solidarité et de l'Action communautaire, à être ratifiée par le conseil municipal, pour soutenir financièrement des organismes communautaires, actifs auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, dans le cadre de la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales;

de recommander au conseil municipal :

- 1- de ratifier la convention d'aide financière de 1 500 000 \$ avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, agissant par l'entremise de la ministre de la Solidarité et de l'Action communautaire pour soutenir financièrement des organismes communautaires, actifs auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, dans le cadre de la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service de la diversité et de l'inclusion sociale à affecter ce montant pour la réalisation des projets prévus dans la cadre de l'entente, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1250023001

CE25 0454

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 66 du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (21-012), l'ordonnance numéro 12 jointe au présent dossier décisionnel, afin d'autoriser la garde de poules sur le site du jardin communautaire Pointe-Verte situé sur la rue Knox (lot 1 382 231 du cadastre du Québec), dans le cadre d'un projet communautaire à des fins éducatives et de sensibilisation à l'environnement sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1258678005

CE25 0455

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement sur les services de collecte (16-049), les ordonnances suivantes, jointes au présent dossier décisionnel et modifiant les ordonnances relatives à la collecte des matières résiduelles, afin d'interdire les sacs de plastique transparent en tant que contenants pour la collecte des résidus verts, pour les territoires des quatre arrondissements suivants :

- Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce : ordonnance numéro 3-7
- Le Sud-Ouest : ordonnance numéro 7-6
- Mercier–Hochelaga-Maisonneuve : ordonnance numéro 8-11
- Saint-Léonard : ordonnance numéro 16-4

Adopté à l'unanimité.

40.002 1252937001

CE25 0456

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu de l'article 0.1 du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (02-102), l'ordonnance numéro 17 jointe au présent dossier décisionnel et déterminant les dates auxquelles s'appliquent le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (02-102);
- 2- d'édicter, en vertu du paragraphe 17° de l'article 23 du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102), l'ordonnance numéro 18 jointe au présent dossier décisionnel et déterminant l'étape devant être atteinte par un projet et la date à laquelle cette étape doit être atteinte afin d'être assujetti au Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102).

Adopté à l'unanimité.

40.005 1258370002

CE25 0457

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) » afin d'ajouter la délégation au Conseiller(ère) en recettes fiscales de la Direction des revenus du Service des finances et de l'évaluation foncière, de la transmission à la Commission municipale du Québec des opinions requises par la *Loi sur la fiscalité municipale* à l'égard des demandes de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1259962001

Règlement RCE 25-002

CE25 0458

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, relatif aux contrats de location et d'aliénation d'immeubles conclus, du 1^{er} au 31 décembre 2024, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) et de l'article 26 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1256825004

Levée de la séance à 9 h 37

70.001

Les résolutions CE25 0421 à CE25 0458 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Émilie Thuillier
Présidente du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint